

**SERVICE BIODIVERSITÉ, EAU ET FORÊT
Unité milieux naturels biodiversité et forêt**

Arrêté n°12-2024-12-23-00004 du 23 décembre 2024

Nomination des lieutenants de louveterie du département de l'Aveyron pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

LA PRÉFÈTE DE L'AVEYRON
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L 427-1 à L 427-7 du code de l'environnement,

VU les articles R 427-1 à R 427-21 et R422-88 du code de l'environnement,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux lieutenants de louveterie modifié par l'arrêté du 12 juillet 2019,

VU le décret du 6 novembre 2024 portant nomination de madame Claire CHAUFFOUR-ROUILLARD, en qualité de Préfète de l'Aveyron,

VU les documentations techniques du 12 juillet 2019 et du 26 novembre 2024 relatives aux lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté de décembre 2024 fixant le nombre de circonscriptions et le nombre de lieutenants de louveterie en Aveyron,

VU les réunions des 13 et 14 novembre 2024 auxquelles participaient la direction départementale des territoires, l'office national de la forêt, l'office français de la biodiversité, la fédération départementale des chasseurs, la louveterie départementale et la profession agricole,

Sur proposition de la directrice départementale des territoires de l'Aveyron.

Arrête

Article 1er : Sont nommés lieutenants de louveterie pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 pour les circonscriptions figurant sur la carte annexée au présent arrêté :

N° de Circonscription	Prénom et nom du lieutenant de louveterie nommé
1	Jérôme COVINHES
2	Jérôme CATHALA
3	Xavier SALLÉ
4	Laurent JOFFRE
5	Guilhem BASSOU
6	Théo AIGOUY
7	Guillaume JULIEN
8	Jean-David BALARD
9	Guillaume GALTIER
10	Alexis GAYRAUD
11	Alexandre LUNEL
12	Jean-François DELMAS
13	Clément GALONIER
14	Frédry SOLIGNAC
15	Christian LABIT
16	François CHAUCHARD * Suppléant : Thomas CHAUCHARD
17	Florian RABAYROL
18	Vincent BERTHOMIEU

19	Sébastien VIGUIER
20	Claude POUGET
21	Olivier ESPERCE
22	Frédéric SERRE
23	Jean-Claude FABRE
24	Pierre BERNIÉ
25	Claude POUGET
26	Robin BOULARAND
27	Didier ALRIC
28	Roland DELCAYRE

* Jusqu'au jour de ses 75 ans.

La cartographie des circonscriptions figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Les lieutenants de louveterie sont chacun habilités à intervenir en qualité de suppléants des louvetiers des autres circonscriptions absents ou empêchés. Ils peuvent également se prêter assistance à l'occasion de leurs interventions.

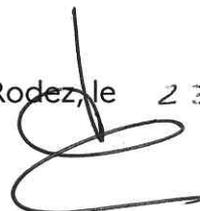
Article 3 : Les lieutenants de louveterie nouvellement nommés ne pourront entrer en fonction qu'après avoir prêté serment judiciaire. Ils sont porteurs, dans l'exercice de leurs fonctions, de leur commission et d'un insigne pour justifier de leur fonction.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture, la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressée à :

- Messieurs les lieutenants de louveterie,
- Madame la sous-préfète de Millau,
- Monsieur le sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue,

- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs,
- Monsieur le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité,
- Monsieur le chef d'agence territoriale de l'office national des forêts,
- Monsieur le président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron,
- Monsieur le colonel commandant le groupement de gendarmerie,
- Mesdames et messieurs les maires des communes concernées du département de l'Aveyron.

Fait à Rodez, le 23 DECEMBRE 2024



La Préfète
Claire CHAUFFOUR-ROUILLARD

Délais et voies de recours :

Dans le délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté un recours administratif peut être présenté auprès de l'autorité signataire ou une saisine du tribunal administratif situé 68 rue Raymond IV, 31068 Toulouse. En application de l'article R414-6 du code de justice administrative, cette saisine peut être réalisée par voie électronique au moyen du téléservice *télérecours* accessible par le réseau internet.

Circonscriptions de Louveterie en Aveyron Période 2025-2029

PRÉFÈTE DE L'AVEYRON

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service Biodiversité,
Eau et Forêt

UMNBF

1:478392

